



Lionel BOURGEOIS
Unité de Pilotage Nord Est
73 Rue de la Cimaise
59650 Villeneuve d'Ascq
0328391988/0607658062
lionel.bourgeois@orange.com

Madame le Maire de Beaufort
Hôtel de Ville
25 rue Aristide Briand
59330 BEAUFORT

Villeneuve d'Ascq 11/08/2017

Madame le Maire,

Le réseau mobile à très haut débit de quatrième génération (4G) d'ORANGE sera prochainement mis en service sur la commune de Beaufort.

Grâce à ce réseau nos clients pourront bénéficier de débits dix fois supérieurs à celui des réseaux mobiles de troisième génération. Ils pourront ainsi avoir accès, en mobilité, à des contenus en haute définition ainsi que de nombreux services innovants.

Afin de déployer ce réseau mobile à très haut débit l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des postes (ARCEP) a délivré à Orange France le 22 décembre 2011, une autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques dans la bande 800 MHz.

Cette bande de fréquences étant voisine de celles utilisées par la télévision numérique terrestre (TNT), les émissions 4G sont susceptibles de générer, ponctuellement, des perturbations de la réception de la TNT.

Aussi, dans le cadre du déploiement des réseaux 4G dans cette bande de fréquence, l'Agence Nationale des Fréquences (Établissement Public de l'État) a mis en place un centre d'appel avec pour numéro le 0 970 818 818 (prix d'un appel local) pour le signalement des dysfonctionnements.

La résolution des perturbations effectivement occasionnées par la mise en service de nos émetteurs 4G sera prise en charge par Orange.

Vous trouverez, ci-joint un document d'information, à communiquer le cas échéant, présentant les mesures curatives prévues pour pallier à ces perturbations éventuelles.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, veuillez agréer Madame le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Lionel Bourgeois
Relations Extérieures Mobiles

La 4G se déploie
dans votre ville, elle
peut ponctuellement
perturber la TNT dans
votre quartier



SI VOUS RECEVEZ LA **TÉLÉVISION**
PAR UNE **ANTENNE RÂTEAU**
ET QUE VOUS RENCONTREZ
DES **PERTURBATIONS** DANS
LA RÉCEPTION DES **CHAÎNES** :

appelez le 0 970 818 818

Appel non surtaxé, prix d'un appel local.

Pour l'habitat collectif, merci de demander au syndic de votre immeuble d'appeler.

Numéro valable uniquement pour les téléspectateurs recevant la TNT par une antenne râteau.
En cas de mauvaise réception par internet (ADSL), le câble, le satellite ou la fibre optique,
contactez directement votre opérateur.

Agence Nationale des Fréquences

ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF DE L'ÉTAT CHARGÉ DE LA PROTECTION
DE LA RÉCEPTION TÉLÉVISUELLE

Pour plus d'informations
sur la réception TV :
www.recevoirlatnt.fr

